Gestion de l'architecture d'entreprise des technologies de l'information

L'architecture d'entreprise trouve ses origines au début des années 1980, lorsque les entreprises ont pris conscience de la nécessité d'aligner leurs systèmes informatiques sur leurs stratégies d'affaires.

De juin **2016** à décembre **2017**, afin de remédier à l'absence d'architecture d'entreprise des technologies de l'information (TI) au sein de la Ville de Montréal (la Ville), un mandat d'analyse a été confié à une firme technologique et a été réalisé avec la collaboration de ressources internes.

Ce mandat avait, entre autres, pour objectif de documenter l'architecture des systèmes informatiques alors en place à la Ville, et ce, pour les unités d'affaires identifiées.

Depuis février 2022, avec l'entrée en poste du responsable de l'architecture d'entreprise TI au sein de la Direction architecture et technologies, la mise en place de cette architecture s'est poursuivie avec plusieurs projets en cours et d'autres planifiés. L'architecture d'entreprise TI du Service des technologies de l'information (STI) couvre l'ensemble des unités d'affaires de la Ville et les arrondissements utilisant les services du STI.

Pourquoi faire cet audit ?

L'architecture d'entreprise TI est un des processus fondamentaux pour que les TI soient alignées sur les besoins d'affaires et les objectifs stratégiques de la Ville comme le plan stratégique Montréal 2030. L'architecture d'entreprise TI donne une vision d'ensemble permettant à l'organisme public de tirer profit des ressources informationnelles en tant que levier de transformation organisationnelle. L'architecture d'entreprise TI vise à optimiser les actifs TI pour mieux supporter les unités d'affaires à meilleur coût. Cette architecture permet une approche structurée de l'innovation à l'échelle de la Ville.

Les principaux constats

- Absence de plusieurs gabarits du cadre de référence de l'architecture d'entreprise.
- Absence de plusieurs livrables d'architecture des données.
- Absence d'arrimage entre l'architecture des processus d'affaires et l'architecture des données.
- Peu de feuilles de route applicatives.
- Absence des conditions d'utilisation des modèles d'intégration.
- Non-standardisation des gabarits d'architecture pour les feuilles de route des technologies et des infrastructures.

Ce qu'en conclut le Bureau du vérificateur général

Dans l'ensemble, nous concluons que la Ville a mis en place certains mécanismes de contrôle adéquats. Cependant, des améliorations importantes sont nécessaires pour assurer une saine gestion de l'architecture d'entreprise TI. En effet, cela concorde avec le niveau de maturité initial de la Direction architecture et technologies.

Nos recommandations à l'unité d'affaires sont présentées dans les pages suivantes.
Cette unité d'affaires a eu l'opportunité de donner son accord.